

Droit au Logement 38
Chez association le Fournil
2, rue Georges Sand
38100 Grenoble

Eric Piolle
Hôtel de Ville
11 boulevard Jean Pain
38000 Grenoble

Lettre ouverte au maire de Grenoble

DAL cherche LOCAL : nos luttes dérangent-elles ?

Monsieur le maire,

Comme vous le savez très certainement, cela fait maintenant un an que notre comité Droit Au Logement 38 sollicite les bailleurs sociaux de l'Isère et la Ville afin d'obtenir un local, comme il est d'usage lorsqu'une association a des représentants des locataires au sein des Conseils de Concertation Locatives ou des Conseils d'Administration.

Depuis la réactivation de notre comité DAL en 2014, nous n'avons joui d'aucune subvention publique, ni demandé de locaux pour nous organiser, comptant uniquement sur nos forces militantes et solidaires. Nous sommes domiciliéEs et recevons notre courrier comme bon nombre de personnes sans domicile, chez l'association le Fournil, sans y avoir de bureau. En guise d'aide publique, nous disposons en tout et pour tout d'un accès de deux heures à une salle attenante à la Maison des Habitants Abbaye-Jouhaux, le mardi soir.

Nous avons tenu nos permanences, dont vous connaissez la fréquentation, ainsi que nos réunions, dont vous vous doutez de l'affluence, là où les droits des locataires, mal-logéEs et sans-logis sont en péril : sur les campements de fortunes, dans des bâtiments abandonnés, dans des coursives d'immeubles HLM, sur les marchés dans les quartiers populaires. Malgré les difficultés pour s'organiser, nous continuerons car tel est le fondement du DAL.

Ces conditions précaires ne nous ont pas empêché, ces cinq dernières années, de mener d'innombrables combats pour les droits des mal-logéEs, de plus en plus nombreux-ses par la faute des politiques ultra-libérales menées dans notre pays et sur le continent.

Inévitablement, nous nous sommes confrontéEs aux responsables et aux complices de cet état de fait qui permet qu'une famille puisse être jetée hors de chez elle, qu'un enfant grandisse dans un bidonville, que des locataires tombent malade à cause de l'insalubrité de leur logement, que des habitantEs soient déplacéEs de force de leur quartier ou que des personnes modestes choisissent entre se chauffer et payer le loyer.

Nous avons toujours nommé et combattu ces responsables, quels qu'ils soient, lorsqu'il le fallait : gouvernement, préfecture, bailleurs indéclicats, grands propriétaires, élus locaux. Forcément, malgré nos demandes répétées de moyens matériels pour lutter contre la crise du logement, rien ne nous a été proposé.

Aujourd'hui, en partie grâce à l'action visible des mal-logéEs, des locataires et des mal-logis organisés au sein du DAL, leurs droits sont mieux connus et la honte s'estompe peu à peu pour laisser la place à la dignité.

Ils sont de plus en plus nombreux à venir trouver de la solidarité lors des permanences, à s'organiser pour lutter ensemble pour leurs droits. Leur combat est pourtant encore très loin d'être gagné face aux spéculateurs, aux expulseurs, aux marchands de sommeil, à celles et ceux qui construisent une ville chère et excluante.

Pour le mener, nous avons besoin d'un local, comme nous le demandons depuis un an. Un lieu pour nous organiser, tenir nos permanences régulières, assurer le suivi juridique, se réunir, stocker notre matériel, suivre les dossiers quotidiens et exceptionnels.

Nous ne mendions pas, nous le demandons au nom du droit qui encadre la concertation locative, de l'usage et de l'équité entre les associations représentatives des locataires.

Jusqu'à maintenant, malgré les promesses, aucune proposition concrète ne nous a été formulée. Les bailleurs sociaux se défont sur la Ville, qui est par ailleurs propriétaire de tous les anciens Locaux Collectifs Résidentiels d'Actis, qui renvoie à la Métro ou au CCAS, et ainsi de suite. Nous connaissons hélas parfaitement cette politique de la « patate chaude », qui est appliquée aux personnes sans domicile lorsqu'il s'agit de leur trouver un logement stable et digne. C'est pour cette raison, et en votre qualité de plus haut responsable de la Ville, que nous vous avons interpellé à ce sujet, il y a maintenant huit mois. En vain.

Pourtant, vous avez maintes fois affirmé votre attachement au respect du droit au logement, fait part de votre mécontentement concernant l'inaction ou l'incurie de l'État en la matière, dit votre attachement au modèle français du logement social et vos ambitions pour les habitantEs de votre ville les plus démunies.

Vous avez même fait voter un arrêté anti-mise à la rue, qui est une revendication centrale du DAL, qui fût largement relayé dans la presse locale et nationale.

A de nombreuses reprises enfin, et aujourd'hui encore, des éluEs de votre majorité viennent dans les manifestations que nous organisons pour réclamer des droits pour les jeunes migrantEs face au Conseil Départemental ou un logement pour ceux qui n'en ont pas et qui dorment dans des tentes sous les ponts de votre ville.

Nous sommes donc en droit de nous poser la question si ce refus de votre part de nous faire des propositions pour un local d'organisation et de réunion, est lié à nos prises de position contre les démolitions à la Villeneuve, pour la défense du logement social public et celle, comme à chaque fois, des droits des locataires, mal-logéEs et sans logis, car tel est l'objet de notre association.

Nous n'osons croire que ce soit le cas, car il serait grave qu'une municipalité empêche ses habitantEs organisés en association de défendre leurs droits, sous prétexte qu'ils ne sont pas les relais de sa politique.

Des locaux vacants que vous pourriez mettre à disposition, nous en connaissons pourtant beaucoup. C'est pourquoi nous vous demandons, M. le maire, de pouvoir en bénéficier avant la fin de l'année, faute de quoi, au vu du poids des mobilisations que nous portons, nous serons contraints de prendre nos responsabilités dans l'intérêt des mal-logéEs et des sans-logis.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez recevoir, monsieur le maire, nos salutations respectueuses,

Le DAL 38

Fait à Grenoble, le 30 octobre 2019